

## **Rencontre avec Mgr Berchier**

Lors de notre Assemblée annuelle des délégués de mars dernier, nous avons pu saluer Mgr Berchier nouveau Vicaire épiscopal.

C'est avec intérêt qu'il a suivi nos débats, notamment sur le document " Chant et musique dans la liturgie eucharistique". Nous avons eu aussi une bonne discussion sur le document " Le Service du Maître de Chapelle dans la Liturgie", document que nous avons refusé tel quel après mise en consultation auprès de tous les chœurs du GAC. Le chapitre qui nous a spécialement arrêté était celui qui traitait du salaire et des conditions de travail.

Suite à quelques contacts que nous avons eus avec le vicariat, nous avons obtenu une rencontre .

C'est donc **le 10 juillet** que Francis Volery, président de la commission " Musique et Liturgie" et moi-même avons été reçus au Vicariat.

D'emblée, Mgr Berchier s'est ouvert à nos préoccupations dont nous lui avons envoyé le catalogue auparavant.

## **Présence d'un représentant du Vicariat dans notre comité**

Mgr Berchier a rencontré notre Evêque et les deux se sont arrêtés sur le choix d'une personne avec laquelle une discussion doit encore avoir lieu. Il semble toutefois que ce sera la personne proposée qui participera à nos séances. Je vous en donnerai le nom lorsque j'aurai une confirmation.

## **Le document " Chant et Musique dans la Liturgie Eucharistique"**

Le document élaboré lors de nos différentes rencontres avec la plupart des associations, entre 2009 et 2011 sera mis à jour, complété et affiné lors d'une rencontre que nous aurons **le 14 septembre au Vicariat**. Il sera alors imprimé sous forme de brochure et distribué à tous les prêtre modérateurs , à tous les chefs de chœur en fonction actuellement et à toute personne et institution concernées et intéressées par le sujet.

## **Le salaire et les conditions de travail du chef de chœur .**

C'est un gros travail qui nécessite la participations de différents acteurs: président de chœur, chef de chœur, paroisses, corporation ecclésiastique : Nous ferons prochainement appel à des représentants de toutes ces parties et les réunirons en principe à Romont ( St Charles : si possible) **le samedi matin 10 novembre**.

Le but de cette première rencontre sera de faire le catalogue de tout ce qui devra être traité dans un tel document. A noter que le sujet devrait intéresser les chefs de chœur, les paroisses et les responsables de choeurs.

**Donc, nous allons avancer. Nous vous tiendrons au courant des évènements.**

Et, en attendant, passez un bon été .

Pour le GAC : Hubert Carrel